



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 321 - 14 octobre 2016

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

**Blog :** <http://marchemondialedesfemmesfrance.org/>

**Facebook :** [www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015](http://www.facebook.com/marchemondialedesfemmes2015)

---

### SOMMAIRE

- A - Appel à mobilisation *Exitrans* - samedi 15 octobre à Paris - MFPP - Page 1
- 2 - Maimouna élève la voix contre les mariages précoces ! - sur [plan international.fr](http://planinternational.fr) - Page 2
- 3 - Pétition : Pour un projet ambitieux de bibliothèque d'histoire des femmes et du féminisme à Paris - Page 2
- 4 - Blagues salaces, attitudes déplacées, pseudo-séduction... Les salariées ne sont pas épargnées par les conduites machistes - Liaisons sociales - 6 octobre - Page 3
- 5 - TPMP : Jean-Michel Maire n'est pas un goujat, c'est un agresseur sexuel ! - Les Effronté-es - Page 5
- 5bis - Un site pour « démystifier » le discours de Marine Le Pen sur le féminisme - [lemonde.fr](http://lemonde.fr) - Paris 6
- 6 - Un prix de la misogynie pour les membres du jury du Nobel - Seraya Maouche - Médiapart - Page 7
- 7 - Deux rapports parlementaires du Sénat à ne pas manquer - Page 9
- 8 - Speed Dating Bénévolat Droits des femmes ! - Fondation des Femmes - Paris - 19 octobre 2016 - Page 10
- 9 - Rencontre : 70 ans de l'Amicale du Nid : Se libérer, sortir de la prostitution - Paris - 18 novembre - Page 10
- 10 - Livre : « Mélancolie ouvrière » - Michèle Perrot - Page 11
- 11 - Bande dessinée : « Petite et grande histoire du féminisme en bande dessinée » - Anne-Charlotte Husson et Thomas Mathieu - Page 11
- 12 - Cinéma : 28e Festival international du film lesbien & féministe de Paris : - *Quand les lesbiennes se font du cinéma* - 28 octobre au 1er novembre 2016 - Page 11

---

### MOBILISATIONS

#### 1 - Appel à mobilisation *Exitrans* - samedi 15 octobre à Paris - MFPP

Le samedi 15 octobre se tiendra à Paris la 20ème édition l'Existrans, l'annuelle marche des personnes trans et intersexes et des personnes qui les soutiennent. La mobilisation portera notamment sur l'accès à un changement d'état civil (CEC) libre et gratuit, sans conditions médicales ni judiciaires.

Jusqu'à aujourd'hui, les personnes trans devaient exhiber la preuve d'avoir subi une stérilisation pour avoir des papiers conformes à leur identité de genre. La loi « Justice du 21ème siècle » qui encadre notamment les démarches de changement d'état civil et qui vient d'être adoptée par le Parlement, a permis une amélioration de ce point de vue.

Le texte demeure néanmoins bien en deçà des revendications des associations de défense des droits des trans et intersexes, puisqu'il contrevient toujours au principe fondamental

d'autodétermination des personnes : la procédure conditionne en effet le changement d'état civil aux témoignages de tiers ainsi qu'à l'arbitraire des tribunaux. Par ailleurs, la loi continue d'ignorer les mutilations et tortures dont sont victimes les intersexes.

Privées du droit de disposer librement de leurs corps, insuffisamment protégées par la loi, les personnes trans et intersexes sont donc fragilisées et exposées à la précarité, aux discriminations, terrain fertile pour les violences tant physiques que sociales.

Le Planning Familial se mobilise depuis 2010 aux côtés des associations LGBTQI, pour que soient respectées, en toute circonstance, l'égalité des droits et l'autonomie de chacun.e, indépendamment de son identité de genre ou orientation sexuelle. Certaines associations départementales du Planning ont mis en des accueils dédiés pour que les personnes qui ont besoin d'un accompagnement et d'information spécifiques puissent se sentir à l'aise, dans un endroit sécurisé et non jugeant.

Alliant action politique et action de terrain, le Planning lutte avec les personnes trans et intersexes pour la reconnaissance de leurs droits et appelle à défiler samedi.

*Rendez-vous au métro Belleville, samedi 15 octobre à 14h.*

## INTERNATIONAL

### 2 - Maimouna élève la voix contre les mariages précoces ! - plan international.fr

À travers le monde, de plus en plus de jeunes filles, à l'instar de Malala Yousafzai, se mobilisent et élèvent leur voix pour défendre les droits des filles. En Guinée-Bissau, Maimouna est l'une d'entre elles. Découvrez son témoignage et son combat aux côtés de Plan International contre les mariages précoces.

*Lutter contre le mariage précoce* : Maimouna, 15 ans, habite dans la ville de Gabu, à 200km de Bissau, capitale de la Guinée-Bissau. Grâce à son statut de Présidente du parlement des enfants de Gabu, elle tente de faire changer les comportements au sein de sa communauté, en mettant en place des projets et des actions concrètes. La jeune fille est également membre du club « Girls Making Media », initié par Plan International.

Fervente combattante du mariage précoce, Maimouna se bat pour que toutes les filles puissent aller à l'école le plus longtemps possible, choisir le moment où elles se marieront, ainsi que leur futur époux. Régulièrement, elle parcourt des centaines de kilomètres pour aller à la rencontre des filles qui lui demandent de l'aide.

*Le soutien de Plan International* : Maimouna est soutenue dans ses démarches par le Responsable du programme de Protection des enfants de Plan International, et si besoin, par la police et le tribunal. « Quand une victime d'abus ou le proche d'une victime fait appel à moi, je commence par le mettre en relation avec le Conseiller de Protection des enfants de Plan International, et ensuite je préviens la police », explique-t-elle. « En cas de mariage précoce par exemple, une fois que les faits sont établis, la police convoque les parents de la fille et les dissuade de la marier. S'ils refusent, ils sont poursuivis en justice et risquent jusqu'à 2 ans d'emprisonnement. Si les parents sont d'accord, ils signent un document officiel qui les engage à ne pas marier leur fille avant l'âge légal, à continuer de prendre soin d'elle et de l'envoyer à l'école », ajoute-t-elle.

*Le nombre de mariages précoces diminue* : Dans la plupart des cas, l'opération se limite à une conciliation avec les parents au poste de police. La majorité d'entre eux comprennent rapidement les nombreuses opportunités que perdraient leurs filles en se mariant avant d'avoir fini leurs études. « Le nombre de cas diminue dans la région, mais il y a encore de trop nombreuses filles victimes de mariages précoces ou d'autres formes d'abus au sein de notre communauté, nous devons continuer à agir pour elles », conclut Maimouna.

[https://formulaire.plan-international.fr/parrainage-fille/~mondon/?\\_ga=1.37882213.77296557.1476442964](https://formulaire.plan-international.fr/parrainage-fille/~mondon/?_ga=1.37882213.77296557.1476442964)

## TEXTES

### 3 - Pétition : Pour un projet ambitieux de bibliothèque d'histoire des femmes et du féminisme à Paris

Parmi les différents projets proposés au vote des Parisien.nes dans le cadre du « budget participatif » de la Mairie de Paris, le projet n°7 s'intitulait « Pour une bibliothèque des femmes et du féminisme ». Cette initiative ne peut, sur le principe, qu'emporter notre adhésion. Mais par son imprécision elle se révèle au contraire un projet dangereux qui suscite notre plus grande inquiétude. Et si le projet n'a pas été retenu par le vote, notre inquiétude ne disparaît pas.

D'abord, ce projet semblait n'être qu'une manière détournée de faire disparaître l'actuelle Bibliothèque Marguerite Durand, installée dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris et connue, fréquentée et appréciée par les professionnel.les comme par les amateurs et amatrices de l'histoire des femmes. Cette bibliothèque met en effet aujourd'hui à disposition du public des collections riches et des fonds d'archives inédits, conformément au souhait testamentaire de sa fondatrice, la journaliste et militante féministe Marguerite Durand. Or, comme le dénonce un syndicat des personnels des bibliothèques de la Ville de Paris (le SUPAP-FSU), ce projet mis au vote visait à se substituer à l'actuelle Bibliothèque Marguerite Durand sans que les personnels n'aient été consultés et sans que les conditions de cette mutation ne soient définies.

Ce « flou », observable d'ailleurs dans la formulation du projet qui situe la BMD dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, est la source de notre interrogation et de notre inquiétude, d'autant que le seul lieu d'implantation de cette nouvelle bibliothèque évoqué à ce jour apparaît totalement inadéquat (trop petit et inapproprié à la conservation et à la communication des fonds d'archives). Au contraire, nous défendons qu'un déménagement de la Bibliothèque Marguerite Durand, s'il devait avoir lieu, ne peut se justifier que par une amélioration des conditions de travail des personnels et d'accès du public aux fonds. Ainsi, pour que vive la structure léguée par Marguerite Durand à la Ville de Paris, cette nouvelle bibliothèque doit d'abord conserver en un lieu unique, à Paris, les personnels, la salle de consultation et les fonds d'archives. Elle doit être hébergée dans des locaux plus grands que l'actuelle bibliothèque permettant l'enrichissement des fonds et leur assurant de bonnes conditions de conservation. Pour continuer à assurer au mieux ses missions de recherche et de valorisation du patrimoine, elle doit enfin conserver son autonomie par rapport à toute autre bibliothèque de la Ville de Paris.

Dans ces conditions, la Ville de Paris se donnerait les moyens de faire vivre ce projet essentiel au rayonnement culturel et citoyen de la capitale. A l'opposé de cette vision, elle a préféré proposer au vote du « budget participatif » une vague idée aux contours mal définis. Ce choix a de quoi surprendre et constitue le dernier motif de notre inquiétude : l'égalité des sexes et la valorisation du patrimoine féministe seraient-ils des projets politiques et culturels optionnels ? Doit-on demain s'attendre à ce que l'ensemble de la politique d'égalité des sexes soit mise au vote d'une poignée de Parisien.nes ? Nous ne le pensons pas. Nous affirmons au contraire qu'un projet ambitieux de bibliothèque d'histoire des femmes et du féminisme doit être au cœur de la politique d'égalité des sexes de la Ville de Paris. Nous demandons à la Mairie de Paris de ne pas faire de cette ambition un projet optionnel mais une priorité politique.

*A l'initiative de l'association Archives du féminisme et de son conseil d'administration : Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine, Université d'Angers, France Chabod, responsable du Centre des Archives du Féminisme d'Angers (CAF), Marion Charpenel, postdoctorante, Mireille Douspis, docteure es lettres, Nicole Fernandez-Ferrer, déléguée générale du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, Hélène Fleckinger, maîtresse de conférences en études cinématographiques, Université Paris 8, Pascale Goux, professeure de mathématiques, Lucy Halliday, mastérante, Alban Jacquemart, maître de conférences en science politique, Université Paris-Dauphine, Audrey Lasserre, postdoctorante, Sandrine Lévêque, maîtresse de conférences en science politique, Université Paris 1, Bibia Pavard, maîtresse de conférences en histoire, Université Paris 2, Anne-Marie Pavillard, bibliothécaire retraitée, Bérengère Savinel, doctorante*

#### **4 - Blagues salaces, attitudes déplacées, pseudo-séduction... Les salariées ne sont pas épargnées par les conduites machistes** - Liaisons sociales - 6 octobre

En 2016, le machisme perdure. Le monde du travail reste le terrain de prédilection des misogynes, qui pullulent surtout dans les lieux de gouvernance et les métiers dits masculins. Ainsi, 80 % des salariées se disent régulièrement confrontées à des attitudes ou décisions sexistes, selon un sondage réalisé en 2013 par le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP). Et 20 % confient avoir subi des gestes ou des propos à connotation sexuelle répétés, d'après une étude du Défenseur des droits datant de 2014.

*Politique de l'autruche* : Si le monde politique, secoué par les affaires DSK et Baupin, commence tout doucement à briser la loi du silence et à condamner ses brebis galeuses, les entreprises, elles, font l'autruche. Pour lutter contre ces remarques et gestes que la loi condamne, Laurence Rossignol, la ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, a lancé le 8 septembre la campagne de sensibilisation « Sexisme, pas notre genre ! » ([lire aussi notre dépêche](#)). Car le sexisme ordinaire, jugé banal parce que banalisé, annonce souvent le pire. « Les propos misogynes constituent un terreau favorable au harcèlement, observe Laure Ignace, juriste à l'Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT). Ils participent de la même idée : exercer un pouvoir sur l'autre sexe. »

*Affaires sans suite* : Ces dernières années, l'arsenal législatif s'est considérablement étoffé. La définition du harcèlement sexuel a ainsi été élargie aux « propos et comportements sexistes » en 2012. Un pas en avant ? Certes, mais seules 1 050 plaintes ont été déposées en 2015, un chiffre stable selon le ministère de la Justice. Et à peine une soixantaine de condamnations ont été enregistrées, les procureurs ayant tâté fait de classer les affaires sans suite. « Les poursuites pour sexisme sont très rares alors que des femmes vivent ces situations tous les jours ! Dans la presse, c'est pareil. On sanctionne les propos homophobes et racistes, mais pas ceux qui sont sexistes », s'insurge Laure Ignace.

Un constat que pourra étayer l'Assemblée nationale, qui a lancé une mission d'information pour évaluer ce délit. Plus récemment, la loi Rebsamen de 2015 a aussi introduit un article dans le Code du travail qui épingle clairement les agissements sexistes. Y sont définis comme tels « tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ». Les féministes auraient pu crier victoire. Mais non. « Sa portée est plus symbolique que juridique », regrette l'avocate Emmanuelle Boussard-Verrecchia. Car les preuves des quolibets et autres « mains au cul » restent toujours aussi dures à collecter. « Comme en matière de discriminations, la victime doit apporter des éléments de faits et l'entreprise démontrer l'absence de sexisme », poursuit la juriste. Facile de prendre en photo l'affiche réalisée par vos gentils collègues avec votre tête sur une image pornographique. Plus compliqué, en revanche, de dénoncer cet autre qui passe son temps à vous reluquer.

Dernière pierre à l'édifice, la loi El Khomri, promulguée le 8 août, qui renforce les obligations des employeurs. Passés complètement inaperçus dans le brouhaha autour de l'inversion de la hiérarchie des normes, des articles élargissent les attributions des CHSCT sur le terrain de la lutte contre le sexisme et enrichissent le contenu du règlement intérieur.

*Ripostes difficiles* : Depuis les accusations de harcèlement portées par plusieurs membres d'Europe Écologie Les Verts contre Denis Baupin, le téléphone de l'AVFT n'arrête pas de sonner. On y comptabilise deux nouvelles dénonciations par jour, contre deux par semaine auparavant. « Les femmes parlent, c'est juste qu'on ne les écoute pas ! » assure Laure Ignace. Le mal est donc bien là, et le sexisme ordinaire profondément ancré. « C'est une idéologie qui repose sur la domination d'un sexe sur un autre, comme le racisme », résume Brigitte Grésy, la secrétaire générale du CSEP.

Parce qu'il est ambivalent, protéiforme, graduel, les ripostes au phénomène sont difficiles à trouver. « La frontière, c'est le consentement », pointe la juriste de l'AVFT.

Dans son rapport de 2015, le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle en donne une photographie glaçante. Il y a les blagues apparemment anodines mais qui ramènent l'autre au rang d'objet. Répétitives, elles grignotent l'estime de soi. Brigitte Grésy se souvient encore du jeu de mots douteux d'un ancien chef lancé dans un discours alors qu'elle venait d'être nommée à un poste transversal : « Vous avez acquis une légitimité horizontale ».

Mais ce poison peut prendre d'autres formes. Les marques d'incivilité et de mépris, telles que couper la parole en pleine réunion ou piquer l'idée d'une collègue en la reformulant, sont tout aussi insidieuses et déstabilisantes. Niée dans son professionnalisme, la femme se retrouve alors à jouer les potiches ou les faire-valoir. Sexistes également les interpellations familières comme « ma belle », « ma jolie », « ma petite »... « Il s'agit alors d'une forme de paternalisme qui repose sur un non-parallélisme des formes et qui chosifie les femmes », commente Brigitte Grésy, par ailleurs auteure de *Petit Traité contre le sexisme ordinaire* (éditions Albin Michel).

Entrent aussi dans la panoplie du parfait macho la pseudo-séduction ou les compliments insistants sur une robe ou une nouvelle coiffure. Plus insidieuses encore, les idées reçues sur les compétences et les savoir-faire dits féminins ou masculins, véhiculées et entretenues par nombre de managers mais aussi d'experts. Elles renforcent les stéréotypes de genre et aboutissent, par exemple, à refuser une promotion à une femme cadre parce qu'elle serait... trop douce et pas assez autoritaire. De quoi nourrir les comportements discriminatoires.

*Coûteuses dénonciations* : Le sexisme exploite les failles. Et sape le moral. « Les dégâts psychologiques sont considérables », assure Emmanuelle Boussard-Verrecchia, qui a vu certaines de ses clientes complètement brisées. Un mal auquel les entreprises, qui aiment à vanter leurs politiques de responsabilité sociale, feraient bien de s'attaquer. Y compris pour des raisons économiques.

« Un climat sexiste paternaliste a des conséquences négatives sur les performances », observe Benoît Dardenne. Professeur en psychologie sociale à l'université de Liège, en Belgique, il s'apprête ainsi à conduire des études en entreprise pour mesurer ses effets plus précisément. Malgré tout, s'opposer peut coûter cher. Beaucoup préfèrent donc se taire plutôt que d'être deux fois victimes. Seulement 9 % des salariées disent ainsi avoir parlé à leurs supérieurs hiérarchiques de ce qu'elles subissaient, selon l'étude du CSEP. Et les représentants du personnel ne constituent pas davantage un recours. Les femmes ne saisissent les syndicats que dans 4 % des cas. Il faut dire qu'ils sont eux-mêmes fréquemment concernés, en interne, par ces comportements déviants... « Pour ces femmes, le coût de la dénonciation est plus élevé que celui de l'acceptation », déplore Brigitte Grésy, qui parle de « blanchiment du sexisme ». Pourtant, comme le soulignait Simone de Beauvoir à l'entrée du mot « sexisme » dans Le Petit Robert en 1978, « nommer, c'est dévoiler. Et dévoiler, c'est déjà agir ».

## **5 - TPMP : Jean-Michel Maire n'est pas un goujat, c'est un agresseur sexuel ! - Les Effronté-es**

Les effronté-e-s ont déposé un signalement au CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) à propos d'une séquence de l'émission "Touche pas à mon poste" animée par Cyril Hanouna sur la chaîne C8, diffusée en direct dans la nuit de jeudi 13 à vendredi 14 octobre 2016. Dans cette séquence, le chroniqueur Jean-Michel Maire embrasse les seins d'une jeune femme prénommée Soraya de force, sans son consentement, après que cette dernière ait refusé de l'embrasser sur la bouche à la demande de Cyril Hanouna.

Non, Jean-Michel Maire ne s'est pas comporté comme un goujat. Il s'est rendu coupable d'une agression sexuelle caractérisée telle que définie par l'article 222-22 du code pénal. Cette

agression est en l'occurrence commise par surprise, et après avoir exprimé un refus à propos d'un baiser. Enfin, elle a été commise sur le lieu de travail, dans le contexte d'une prestation tarifée qui vulnérabilise d'autant plus l'actrice.

Nous pointons également du doigt le choix qui a été fait de réaliser une scène avec un personnage féminin hyper-sexualisé, ce qui la déshumanise et sans doute a contribué à banaliser, sur le plateau de télévision, la possibilité de commettre cette agression sexuelle.

Enfin, nous estimons que cette séquence met également en danger des milliers de filles et de femmes dans notre société, en banalisant et en encourageant de futurs «goujats» à prendre exemple sur les personnages d'une émission très populaire, notamment auprès d'un public jeune.

En tant qu'association de défense des droits des femmes et de lutte contre les violences qui leur sont faites, nous espérons que la sanction sera à la hauteur de la gravité des faits.

En tant que soutien à la campagne gouvernementale "Sexisme, pas notre genre !", nous interpellons Mme la Ministre Laurence Rossignol et espérons qu'elle soutiendra notre dénonciation.

### **5bis - Un site pour « démystifier » le discours de Marine Le Pen sur le féminisme - lemonde.fr**

Une coalition d'associations, de syndicats et de partis politiques a lancé une plate-forme Internet pour dénoncer « l'instrumentalisation du discours féministe » par la présidente du Front national.

Le noyau de cette coalition est constitué d'associations féministes de sensibilités diverses - Collectif national pour les droits des femmes, Osez le féminisme!, Femmes solidaires, Les Effronté-e-s, Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception, Marche Mondiale des Femmes, etc.), auxquelles se sont joints des syndicats, associations et partis politiques de gauche - CGT, FSU, Vigilance syndicale antifasciste, Ligue des droits de l'homme, Europe Ecologie-Les Verts, PCF, etc.), habitués à faire alliance (c'était par exemple le cas contre la loi travail).

Les militantes observent que le vote Front national (FN) rassemble de plus en plus de femmes, même si elles continuent à lui accorder moins de suffrages que les hommes. « *L'écart se réduit, il était de 6 points en 2002 et seulement de 2 points en 2012*, dit Suzy Rojtman, porte-parole du Collectif national pour les droits des femmes, à l'origine de l'initiative. *Mais il n'est pas stabilisé. Pour Mme Le Pen, capter l'électorat féminin est un enjeu important.* »

« *Notre objectif est de démasquer le discours des extrêmes droites, en particulier du FN* », explique M<sup>me</sup> Rojtman. Pourquoi cibler en particulier la présidente du parti, Marine Le Pen, alors que s'ouvre une campagne électorale au cours de laquelle tous les candidats prendront position sur le sujet ? « *Parce qu'elle se pose en défenseuse des droits des femmes*, répond Suzy Rojtman. *Elle cite Simone de Beauvoir. En tant que féministes, nous avons une responsabilité. Nous devons nous exprimer.* »

Violence au sein de la famille et avortement : C'était le cas notamment dans une tribune publiée en janvier par L'Opinion à la suite d'agressions de centaines de femmes à Cologne, en Allemagne, agressions auxquelles des migrants avaient largement pris part, et qui a particulièrement fait bondir.

En tant que « *femme française libre, qui a pu jouir toute sa vie durant des libertés très chères, acquises de haute lutte par nos mères et nos grands-mères* », la présidente du FN redoutait que « *la crise migratoire signe le début de la fin des droits des femmes* ».

Selon le collectif, M<sup>me</sup> Le Pen n'est pas ce qu'elle prétend être. « *Le discours féministe est instrumentalisé au service du racisme et de la xénophobie*, analyse M<sup>me</sup> Rojtman. *Selon elle, seuls les étrangers seraient auteurs de violences. Comment le savoir quand aucune statistique ethnique n'existe ? Nous condamnons ce qui s'est passé à Cologne. Nous sommes aux côtés des victimes, mais nous disons que d'autres violences existent, notamment dans les chambres à coucher. Dans le*

*discours du FN, la famille est toujours présentée comme une protection, alors que c'est au sein de la famille que se déroulent la plupart des violences. »*

L'autre grand motif d'inquiétude est le droit à l'avortement. Même si elle se positionne aujourd'hui pour le maintien en l'état de la loi Veil, les déclarations passées de Marine Le Pen ont marqué les esprits. *« C'est extrêmement ambigu, analyse M<sup>me</sup> Rojzman. Elle dit qu'elle est pour l'interruption volontaire de grossesse [IVG], mais en 2011 elle était favorable à son déremboursement. En 2012, elle réclamait la liberté de ne pas avorter et préconisait l'adoption prénatale, qui est proche de la gestation pour autrui [GPA]. »*

*Décrypter les prises de parole* : S'agissant de la famille, les militantes se reportent au programme de 2012, qui prônait la création d'un revenu parental, potentiellement attractif pour les femmes précaires, mal payées, employées à temps partiel, mais soupçonné d'être un instrument du retour des mères au foyer, dans la lignée du discours du « vieux » FN.

Le site Internet entend consigner, analyser et mettre en relation les prises de parole des responsables nationaux, les votes des élus FN à l'Assemblée nationale et au Parlement européen et les politiques menées dans les municipalités FN. Il sera alimenté pendant la campagne et au-delà.

Il vise également « les mouvements traditionalistes et familialistes qui instrumentalisent le discours féministe ». La Manif pour tous, très engagée dans le combat contre la loi sur le mariage pour tous, mais aussi contre la GPA (comme de nombreuses féministes de gauche) en fait partie, selon ces militants.

*« L'idée est de produire des articles les plus lisibles possible pour que le plus grand nombre puisse y avoir accès, explique Luz Mora, du collectif Vigilance syndicale antifasciste. Les militants associatifs, politiques et syndicaux y trouveront aussi des arguments pour s'opposer à un discours qui se diffuse de plus en plus dans la société. »*

Jusqu'à présent, associations et personnalités s'étaient exprimées sur ce sujet en ordre dispersé. Cette union suppose de mettre sous le boisseau des divergences. *« Sur la laïcité, nous avons des sensibilités différentes, constate M<sup>me</sup> Rojzman. Là, il s'agit d'être ensemble, nous cherchons le compromis. »*

## **6 - Un prix de la misogynie pour les membres du jury du Nobel - Seraya Maouche - Médiapart**

*« Laissez-moi vous parler de mon problème avec les filles. Trois choses se produisent quand elles sont dans un laboratoire. Vous tomberez amoureux d'elles, elles tomberont amoureuse de vous, puis quand vous les critiquerez, elles se mettront à pleurer. »*

Ces propos misogynes n'ont pas été prononcés par Erdogan ou par le parlementaire égyptien Ilhamy Agina, mais par Sir Tim Hunt, un Nobel misogyne qui voulait en finir avec la mixité dans les laboratoires de recherche. Ce biochimiste britannique avait choisi la conférence mondiale des journalistes scientifiques, qui se tenait le 9 juin 2015 à Séoul, pour expliquer que « les femmes scientifiques pouvaient causer des problèmes aux hommes dans les laboratoires ». Il avait proposé de supprimer la mixité dans les laboratoires de recherche.

Tim Hunt, prix Nobel de Médecine en 2001 pour ses travaux sur les divisions cellulaires, a démissionné de l'Université College London (UCL) après ses propos polémiques sur les femmes scientifiques. "Le sexisme n'a pas de place en science", écrit la revue scientifique Nature du 15 juin 2015. Pourtant le sexisme a une grande place dans l'attribution des prix Nobel.

Dans son testament manuscrit, Alfred Nobel précisait que la nationalité des savants primés ne doit jouer aucun rôle dans l'attribution du prix, il aurait dû préciser également que le sexe des savants primés ne doit jouer aucun rôle.

*« Karolinska, Tchernobyl de l'éthique »* : En plein "scandale au pays des Nobel" et en attente du Nobel de l'économie, qui sera annoncé lundi prochain et celui de littérature, le jeudi 13 octobre, cette semaine les prix Nobel de physiologie ou médecine, de physique et de chimie ont tous été

attribués à des hommes.

Le Nobel de médecine aurait dû être attribué, cette année, aux familles des patients victimes du Dr Macchiarini, la star de l'Institut suédois Karolinska dont certains de ses membres désignent les lauréats au prix Nobel de médecine. Ces patients sont décédés en raison d'un grand scandale d'erreurs médicales.

Le chirurgien italien Paolo Macchiarini, professeur invité à l'Institut Karolinska, devenu célèbre après avoir réalisé la première greffe mondiale d'une trachée-artère artificielle recouverte de cellules souches, est aujourd'hui coupable d'un grand scandale de fraude scientifique, qui a coûté la vie à sept patients. Deux scientifiques membre du comité de sélection du prix Nobel sont impliqués, au moins par leur silence, dans la mort de ces patients. Harriet Wallberg, qui était la doyenne de l'Institut *Karolinska* lors du recrutement du Dr. Macchiarini et son successeur Anders Hamsten ont été écartés du comité du *Nobel*.

Bo Risberg, professeur, expert en éthique et ancien chef du Comité d'éthique de l'Institut Karolinska a exprimé son souhait, à la télévision suédoise, de "geler le prix Nobel de médecine pendant deux ans et d'utiliser l'argent qui accompagne celui-ci pour indemniser les familles des victimes de Macchiarini".

Il ajoute: « Il sera dur pour l'Institut Nobel de décerner le prix Nobel en tout honneur après ce qui s'est passé », qualifiant l'Institut Karolinska de "Tchernobyl de l'éthique".

Lorsque le trio britannique du Nobel de physique 2016 a été annoncé, j'étais assise à l'Académie des Sciences en attente de l'arrivée des académiciens pour un colloque sur l'intelligence artificielle. Ils sont tous là: Cujas, Cauchy, Montgolfier, même Napoléon Bonaparte, dont j'ignorais la contribution à la science. Je découvre qu'il a été élu à la section des Arts Mécaniques grâce à ses liens d'amitié avec le mathématicien Monge et le chimiste Berthollet !

Mes yeux parcouraient, de gauche à droite et de droite à gauche, tous ces noms sur les murs ou sur les statues dans l'espoir de croiser un nom de femme. Triste constat de cet « ancien régime », une expression que François Bégaudeau a choisie comme titre pour son livre sur le parcours de Marguerite Yourcenar, première femme admise à l'Académie française, le 6 mars 1980, plus de trois siècles après sa création.

Plusieurs siècles depuis, la situation des femmes scientifiques ne s'est pas beaucoup améliorée, à l'Académie des Sciences comme au comité du *Nobel*. Déçue par ce paysage exclusivement masculin, je décide d'ouvrir le numéro de l'édition spéciale du magazine *Le Point* pour les 350 ans de l'Académie des Sciences, qui m'a été offert par les organisateurs du colloque. En page 5, on peut lire : « Les époux Curie vivaient encore à la triste époque où les femmes scientifiques n'étaient pas les bienvenues à l'Académie. En 1905, Pierre y est donc élu sans son épouse, Marie. Pourtant, ils mènent ensemble leurs recherches sur l'uranium et la radioactivité. Deux ans auparavant, ils ont même partagé le prix Nobel de physique. En 1906, Pierre meurt accidentellement, écrasé par un camion hippomobile. Si Marie lui succède comme professeur à la Sorbonne (première femme à accéder à une telle place), l'Académie ne veut toujours pas d'elle lorsqu'elle se présente en 1911. Marie Curie est battue de deux voix par Edouard Branly. L'attribution du prix Nobel de chimie quelques mois plus tard n'adoucirait pas la blessure. »

*Marie Curie*, rappelons-le, fut la première femme à recevoir le prix *Nobel* en 1903, pour ses travaux en physique et ses recherches sur les radiations. Un prix qu'elle partage avec son mari, *Pierre Curie*, et le physicien *Henri Becquerel*. A ce jour, elle est avec trois autres hommes: *John Bardeen* (prix *Nobel* de physique en 1956 et en 1972), *Linus Pauling* (prix *Nobel* de chimie en 1954 et prix *Nobel* de paix en 1962) et le généticien britannique *Frederick Sanger* (prix *Nobel* de chimie en 1958 et en 1980) les quatre scientifiques qui ont reçu deux fois le prix *Nobel*. Aucun autre scientifique, homme ou femme, que Marie Curie, n'ait été distingué deux fois par le *Nobel* dans deux disciplines scientifiques distinctes. Après son *Nobel* de physique en 1903, Marie Curie a reçu



le *Nobel* de chimie en 1911.

Dans le journal *le Monde* du 4 octobre dernier, Sandrine Cabut rappelle que : Marie Curie n'a reçu son premier Nobel que parce que son mari Pierre - prévenu par une indiscretion qu'il était proposé, avec Henri Becquerel - a envoyé une lettre aux membres du comité, où il expliquait que sa femme - devait être solidaire du prix, puisqu'elle était indissociable du travail qui avait mené à la - découverte. Quant à sa deuxième distinction (dans la catégorie chimie, en 1911), le comité Nobel a suggéré à Marie Curie de ne pas se déplacer pour la recevoir. Le jury était en fait « très inquiet du séisme soulevé par ses amours coupables », avec le physicien Paul Langevin."

Si je savais cela, je n'aurai jamais dû accepter, ce soir du 28 juin 2009, une invitation à un dîner au *Stockholms stadshus*, ce hall qui accueille, le 10 décembre de chaque année, le banquet qui suit la cérémonie de remise des prix *Nobel*.

*Où sont les femmes scientifiques ?* : Savez-vous combien de femmes ont été nobélisées en médecine, en physique ou en chimie depuis la création du prix *Nobel* en 1901? Sur 583 lauréats, de 1901 à 2016, seulement 17 prix *Nobel* ont été décernés à des femmes scientifiques, soit 2,9 %. La figure ci-après de la page statistiques sur les femmes de l'Organisation du *Nobel* ne risque pas d'être mise-à-jour en 2016 si lundi et jeudi prochains, les femmes seront de nouveau exclues. En considérant la paix, la littérature et l'économie, 49 prix *Nobel* ont été attribués à 48 femmes, entre 1901 et 2016. Très peu comparé aux 822 prix *Nobel* attribués aux hommes jusqu'à ce jour !

Le *Nobel* de physique poursuit sa tradition d'exclusion des femmes. Entre 1901 et 2016, 110 prix ont été attribués à 204 physiciens. Seulement deux pour les femmes: Marie Curie en 1903 et Maria Goeppert Mayer en 1963. Depuis 53 ans, il n'y a pas eu un seul prix *Nobel* en physique pour une femme ! En 2014, le physicien américain *Gabriel Popkin* proposait à la *Fondation Nobel* une liste de 20 candidates qu'il estime légitimes pour recevoir cette distinction.

La base de données de l'Organisation du *Nobel* permet d'accéder aux archives des nominations, mais seulement de 1901 à 1965. Ces données montrent que ce fossé, qui s'accroît en physique, ensuite en chimie et en médecine, vient du processus de nomination.

Dans l'article de samedi dernier, j'ai montré qu'il n'y a aucune femme allemande nominée pour l'édition 2016 du prestigieux Prix de l'avenir « *Deutscher Zukunftspreis* ». Avec 0 % de femmes nominées à ce prix allemand et 90 % d'hommes nominés aux prix *Nobel*, on ne peut pas exiger aux comités de sélection de réduire ce fossé dans l'attribution des prix.

Dans un livre, qui vient de paraître aux Editions *Odile-Jacob*, *Hélène Merle-Béral*, médecin et professeur d'hématologie, a dressé le portrait des 17 femmes nobélisées jusqu'à ce jour dans les trois disciplines scientifiques concernées par le prix *Nobel*. La scientifique écrit:

"Leur faible nombre laisse imaginer qu'elles ont parcouru des itinéraires professionnels et personnels atypiques, riches et mouvementés, semés d'obstacles insurmontables pour d'autres."

Tous les hommes ne sont pas misogynes, pour ses deux prix *Nobel*, Marie Curie a été nominée cinq fois par des hommes : trois fois par le mathématicien français *Gaston Darboux* (en 1902, 1903 et 1911), par le physicien allemand *Emil Warburg* (en 1903) et par le chimiste suédois *Savante Arrhenius* (en 1911).

Paradoxalement, Marie Curie n'a nominé que des hommes pour le *Nobel* : le physicien anglais *Sir Joseph Thomson* en 1905 et le mathématicien, physicien, philosophe et ingénieur français *Henri Poincaré* en 1910.

L'analyse de ces attributions déséquilibrées au profit des hommes doit prendre en considération plusieurs facteurs dont le processus de nomination, la visibilité des femmes scientifiques, ainsi que la proportion d'hommes dans le jury du *Nobel*.

- *Femmes, études de genre et voiture* : « La théorie du genre n'existe pas, sauf dans les fantasmes de celles et ceux qui veulent y croire ». Présenté le 12 octobre par sa rapporteure, Maud Olivier, membre du HCE, le rapport d'information de la Délégation aux droits des Femmes de l'Assemblée nationale « Etudes de genre : les sciences au service de l'égalité réelle » constitue un état des lieux des recherches spécialisées sur le genre en France, souligne leur utilité pour rendre les politiques publiques plus efficaces et plaide pour un renforcement de leur visibilité. Prenant exemple sur les politiques urbaines, de santé, d'éducation et, plus largement, sur le pilotage de l'action publique, la délégation formule 25 recommandations qui recourent, pour certaines, les travaux du HCE en matière d'éducation à la sexualité (formation des enseignant.es à l'égalité), de prise en compte du genre dans l'espace public (création d'un espace numérique pour recenser les outils) et de lutte contre les stéréotypes via la conditionnalisation des financements publics (faire de la commande publique un levier pour l'égalité). Le rapport préconise par ailleurs de renforcer les moyens du HCE dédiés à la diffusion au grand public des travaux de recherche sur les études de genre, conformément à la mission qui lui a été confiée dès 2013.

Télécharger le rapport : <https://fr.scribd.com/document/327300577/Rapport-d-Information-Etudes-de-genre-les-sciences-au-service-de-l-egalite-reelle>

- *Femmes au volant, inégalités au tournant* : En France, il subsiste un écart de 10 points entre les hommes et les femmes dans la réussite à l'épreuve du permis de conduire. Comment expliquer cet écart, en écartant les clichés sur les femmes et l'automobile ? Et quel impact sur la mobilité des femmes, et notamment des plus précaires ? Une problématique pointée, en 2014, par le HCE dans son rapport EGALiTER sur les inégalités f/h dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux. La délégation aux droits des femmes du Sénat, par la plume de Chantal Jouanno, présidente de la délégation et membre du HCE et de la Sénatrice Christiane Hummel, a publié un rapport d'information le 20 septembre : « Les femmes et l'automobile : un enjeu de lutte contre la précarité, d'orientation professionnelle et de déconstruction des stéréotypes » qui apporte des éléments d'explications et propose 13 recommandations pour favoriser la mobilité des femmes, développer la mixité et l'égalité professionnelle dans le secteur automobile et pour en finir avec les stéréotypes contre les femmes au volant.

Télécharger le rapport : <https://www.senat.fr/rap/r15-835/r15-8351.pdf>

## DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

### **8 - Speed Dating Bénévolat Droits des femmes ! - Fondation des Femmes - Paris - 19 octobre 2016**

Vous voulez vous engager pour les Droits des femmes mais vous ne savez pas vers quelle association vous tourner ? La Fondation des Femmes organise pour vous un "speed dating" spécial bénévolat Droits des femmes !

Inscrivez-vous ici : <https://goo.gl/forms/iAobrrcFPBhnTzNJ3>

### **9 - Rencontre : 70 ans de l'Amicale du Nid : Se libérer, sortir de la prostitution - Paris - 18 novembre**

Contre le système prostitutionnel, un engagement et une pratique spécifique, une loi pour l'abolition et son application.

9h : Accueil ; 10h : Accueil par la Mairie de Paris, le Maire du 10<sup>ème</sup> et la présidente de l'Amicale du Nid.

10h15 : Un peu d'histoire et thème de la journée - Geneviève Duché, présidente de l'Amicale du Nid

10h30 : La loi du 13 avril 2016 et son application - Maud Olivier, députée de l'Essonne ;

11h10 : La formation des policiers à Montréal - Diane Veillette et Josée Mensales, policières,

Québec :

13h45 : La prévention à l'Amicale du Nid ;

14h45 : L'accompagnement social global des personnes prostituées ; Laïcité, inter culturalité, droits des femmes - Chahla Chafiq-Beski, sociologue ;

15h30 : L'accompagnement à l'Amicale du Nid ;

16h45 : Synthèse et conclusion - Ernestine Ronai, coordinatrice de la MIPROF et responsable de l'observatoire départementale en Seine St Denis des violences envers les femmes.

19 octobre, de 9h à 17h, Maison du Xème, 72 rue du Faubourg Saint Martin.

S'inscrire avant le 4 novembre. En ligne : <https://www.helloasso.com/associations/amicale-du-nid/evenements/70-ans-de-l-amicale-du-nid> ; par mail : contact@adn

## LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION..

### 10 - Livre : « Mélancolie ouvrière » - Michèle Perrot

« Je suis entrée comme apprentie chez MM. Durand frères. J'avais alors douze ans ». Ainsi commence le témoignage de Lucie Baud (1870-1913), ouvrière en soie du Dauphiné, femme rebelle et oubliée, en dépit de grèves mémorables. Une ouvrière méconnue peut-elle être une héroïne ? Michelle Perrot s'efforce de comprendre son itinéraire en renouant les fils d'une histoire pleine de bruits et d'ombres, énigmatique et mélancolique. Mélancolie d'un mouvement ouvrier qui échoue, d'une femme acculée au départ et peut-être au suicide, de l'historienne enfin, confrontée à l'opacité des sources et à l'incertitude des interprétations.

*Editions Grasset, Paris 2012, 187 pages, 11 euros*

### 11 - Bande dessinée : « Petite et grande histoire du féminisme en bande dessinée » - Anne-Charlotte Husson et Thomas Mathieu

Onzième tome de la Petite bédéthèque des savoirs, collection de vulgarisation en bande dessinée lancée par le Lombard au début de l'année, ce récit historique et sociologique revient sur les grandes étapes et les concepts-clés du féminisme en décryptant sept slogans et citations (Olympe de Gouges, Simone de Beauvoir, Benoîte Groult) associés à ce mouvement. Anne-Charlotte Husson, doctorante en sciences du langage à l'université Paris 13 et animatrice du blog Genre !, s'est associée au dessinateur Thomas Mathieu, auteur du tumblr Projet Crocodiles, qui relate des témoignages liés au sexisme ordinaire et au harcèlement de rue. Leur ouvrage sortira en librairie le 7 octobre.

*En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/bande-dessinee/visuel/2016/10/05/petite-et-grande-histoire-du-feminisme-en-bande-dessinee\\_5008660\\_4420272.html#6CuyocRKB5gBuz1a.99](http://www.lemonde.fr/bande-dessinee/visuel/2016/10/05/petite-et-grande-histoire-du-feminisme-en-bande-dessinee_5008660_4420272.html#6CuyocRKB5gBuz1a.99)*

### 12 - Cinéma : 28e Festival international du film lesbien & féministe de Paris : - *Quand les lesbiennes se font du cinéma* - 28 octobre au 1er novembre 2016

Les préventes sont désormais ouvertes par correspondance. Ce système vous permet d'éviter les files d'attente aux caisses et facilite l'organisation pour l'équipe. Pour en savoir plus, cliquez sur : <http://www.cineffable.fr/fr/edito.htm>

*Espace Reuilly, 21, rue Antoine-Julien Hénard - Paris 75012 Métro Montgallet ou Dugommier.*

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;

Tel : 06 80 63 95 25, mail : marchfem@rezisti.org ; site : <http://marchemondialesdesfemmesfrance.org/>